



## LA GARANTIE SUR LES BÂTONS BIG-SHOT

Dekadence offre une garantie limitée de **35 jours** suivant la date d'achat contre tout **défaut de fabrication** sur les bâtons entièrement fabriqués de composite. À noter que les bâtons en bois, les bâtons munis d'une palette ABS, les palettes de rechange et les bâtons de remplacement (garantie) ne sont pas couverts.

Pour effectuer une demande de remplacement, il faut **obligatoirement**:

- Présenter la facture avec le code unique de garantie du bâton indiqué sur celle-ci lors de l'achat (scanner);
- Rapporter tous les morceaux du produit endommagé avec l'autocollant de garantie intacte sur le bâton.

Tout retour ne comportant pas les renseignements demandés sera refusé.

Le détaillant se réserve le droit de conserver le produit endommagé à des fins d'inspection pour une durée de 5 jours ouvrables. Dans le cas où le remplacement serait accepté, le détaillant pourra offrir un modèle de substitution.

### Exclusions/limites

La garantie se limite uniquement aux défauts de fabrication, ce qui exclut les bris causés par un usage abusif, un accident, une utilisation anormale ou de la négligence.

Personne n'est autorisé à offrir une autre garantie relativement à la vente de produits Dekadence.

**DEKADENCE**  
**EXCLUSIVE SURFACE PROTECTION**